



DÉPARTEMENT
DU
Puy-de-Dôme

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **24**

Procurations : **5**

Nombre de conseillers absents : **4**

OBJET :
Marché de fournitures et de services – Accord cadre pour la fourniture de carburants par cartes accréditives pour les véhicules et engins – Avenant 1 - Lot 1

SÉANCE DU MARDI 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 17 juin à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué mercredi 11 juin 2025 s'est réuni en salle du conseil à Thiers Dore et Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUÑOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry BARTHÉLEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Bernard DUNIAT, Farida LAID, Annie CHEVALDONNÉ, Claire JOYEUX et Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON ;
Patricia BOSTMAMBRUN à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT ;
Michelle MAGNOL à David DEROSSIS ;
Sérap ALP à Eric BOUCOURT ;
Sylvain HERMAN à Pierre CONTIE ;

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR ;
Betul SIMSEK ;
Pepa CAENEN ;
Yoann BENTEJAC ;

Secrétaire de séance :

Bernard DUNIAT



Ville de Thiers

Envoyé en préfecture le 01/07/2025

Reçu en préfecture le 01/07/2025

Publié le 01/07/2025

ID : 063-216304303-20250617-250617_22-DE



C.M.17.06.2025
- N°22 -

**MARCHÉ DE FOURNITURES ET DE SERVICES – ACCORD CADRE POUR LA FOURNITURE DE CARBURANTS
PAR CARTES ACCREDITIVES POUR LES VÉHICULES ET ENGINS – AVENANT 1 LOT 1**

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.2194-1 3° ;
- **Vu** la délibération n°7 du 9 avril 2024 approuvant la signature d'un accord cadre pour la fourniture de carburants par cartes accréditives pour les véhicules et engins avec les entreprises suivantes :
 - Lot 1 – Sans plomb 95 et 98 : entreprise SHELL France SAS (litrage minimum annuel : 2500 litres en sans plomb 95 et 1 000 litres en sans plomb 98 pour la Ville de THIERS / 1 000 litres en sans plomb 95 et 1000 litres en sans plomb 98 pour la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) - Litrage maximum annuel de 5 000 litres en sans plomb 95 et 2 000 litres en sans plomb 98 pour la Ville de THIERS / 2 000 litres en sans plomb 95 et 2 000 litres en sans plomb 98 pour la CCTDM) ;
 - Lot 2 – Gasoil : entreprise PIREYRE FUEL (litrage minimum annuel de 40 000 litres pour la Ville de THIERS et 105 000 litres pour la CCTDM / Litrage maximum annuel de 65 000 litres pour la Ville de THIERS et 130 000 litres pour la CCTDM) ;
 - Lot 3 – GNR : entreprise : PIREYRE FUEL (litrage minimum annuel de 8 000 litres pour la Ville de THIERS et 2 000 litres pour la CCTDM / Litrage maximum annuel de 15 000 litres pour la Ville de THIERS et 4 000 litres pour la CCTDM) ;
- **Considérant** que suite à l'acquisition d'un nouveau véhicule en fin d'année 2024 la consommation de sans plomb 98 a augmenté pour la Ville de THIERS ;
- **Considérant** qu'il est donc nécessaire d'augmenter le maximum de commande annuelle pour la Ville de THIERS à 3 000 litres pour le Sans Plomb 98 ;
- **Considérant** que lors de sa réunion du 11 juin 2025, la Commission d'Appel d'Offres a donné un avis favorable à la signature de cet avenant ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** l'avenant n°1 du Lot 1 Sans plomb 95 et 98 avec entreprise SHELL France SAS ayant pour objet d'augmenter le maximum annuel de commande sur le Sans plomb 98 à 3 000 litres pour la Ville de THIERS ;
- **Autorise** le Maire à signer l'avenant et tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Bernard DUNIAT

Le Maire,

Stéphane RODIER

